

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 11 AVRIL 2012.

Etat d'avancement des dossiers

Monsieur le Maire informe de l'état d'avancement des travaux en cours : Cœur de Bourg, busage à l'Orquère.

Une réunion de coordination de chantier avant démarrage des travaux (début juin) est prévue fin avril pour la VC 5.

L'audition de trois candidats pour le contrat d'objectifs est programmée.

Voie principale de la rue de la Grande Marche

Monsieur le Maire informe du projet de numérotation de la voie principale de la rue de la Grande Marche dénommée rue Claude Bourgelat.

Subventions

Le conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle :

- au Comité de Jumelage d'un montant de 100 €
- à l'UNC –AFN d'un montant de 800 €
- à l'OGEC de Billé d'un montant de 784.97 €

et adopte la décision modificative du budget correspondante.

Compte-rendu de la Commission Sports – Loisirs et Culture

Michel BRARD donne le compte-rendu de la commission qui a porté sur l'organisation du Centre de Loisirs pour cet été, personnel d'encadrement, mini - camps sur juillet et août, une sortie extérieure par semaine.

Une restitution des activités et des camps aura lieu lors du forum des associations du 8 septembre 2012.

A ce forum, le SIVU Transport prévoit une communication sur le service pour mieux le faire connaître notamment auprès des nouveaux habitants.

Compte rendu de la réunion des jeunes pour l'ASCa

Michel BRARD indique que les familles des jeunes ont été invitées individuellement à la réunion d'information du 30 mars portant sur les activités de l'association intercommunale de l'ASCa. Cette association offre aux jeunes des activités sportives et de détente pendant les vacances scolaires.

Il précise que depuis cette réunion, des jeunes se sont inscrits aux activités proposées pour les vacances de printemps.

Rapport de contrôle de la fourniture et de la distribution publique d'énergie électrique – SDE 35-

Le conseil municipal prend acte de ce rapport présenté par Michel BENEDETTI, délégué.

Bilan annuel des consommations électriques et de gaz

Monsieur le Maire présente le comparatif du bilan de 2011 avec 2010 :

- En gaz, les consommations globalement ont baissé de 38%.
- En électricité la consommation a baissé pour la salle des fêtes et le complexe mairie mais a augmenté pour l'éclairage public.

Le conseil municipal décide de réduire d'une demie - heure la durée de l'éclairage public du matin et de le mettre en service à 6h30 (au lieu de 6h)..